sance, car je suis de Lyon. Une foule de personnes, de lieux, d'événements dont s'occupe votre plume sont présents à mes 80 ans soit par oui-dire, soit par le témoignage même de mes yeux. Comme le père de Pauline, mes deux oncles maternels faisaient partie de l'héroïque armée des défenseurs de Lyon en 1793, (fusillés après le siège par ceux dont on célébrait hier le glorieux centenaire dans toute la France). Le nom de M. Wurtz a retenti longtemps à mes oreilles de diverses façons. Avant d'aller à la mort, mes deux oncles purent faire dire à ma grand-mère, pour la consoler, qu'ils avaient pu trouver en prison *un prêtre.* C'était peut-être ou probablement M. Wurtz, – *vous me l'apprenez* –, envoyé de Rome par Dieu à cette fin. Ma tante, ma marraine, était amie de Mlle Jaricot. Je suppose que, comme elle aussi, elle fut un peu mondaine dans sa première jeunesse, se déguisant en soldat pour aller dans les cachots sauver son fiancé ou prétendant. Puis je la vois, moi âgé de 5 ans environ, se costumer aussi pour Dieu en je ne sais quoi, se retirer de la famille, aller habiter une espèce de grenier avec une fille du peuple, soeur d'un prêtre, à la risée de bien du monde, et... (voici la partie du bon Dieu), devenir la *fondatrice de la Congrégation des Religieuses de Jésus-Marie.* J'avais su, par un compagnon de l'abbé Jaricot, les grandes vertus de ce prêtre admirable, les abominations de cet Hôtel-Dieu au sujet des pauvres arrivantes, abomination que la plus vulgaire décence défend même de spécifier : *son martyre.* Tout me porte à dire *son martyre.* Nous le saurons un jour, je l'ai regardé comme *empoisonné.* Quoi d'autres choses, que d'autres noms, que d'autres souvenirs je retrouve dans vos intéressants livres !...

DOC. XXVI

TÉMOIGNAGE DE LA RENOMMÉE DE SAINTETÉ de la Servante de Dieu de 1868 à 1896. — *Des documents mentionnés ci-après.*

Dans ce document, nous avons recueilli divers témoignages concernant le renom de sainteté de la Servante de Dieu, depuis 1868 jusqu'à la publication de *l'Histoire en* 1896. Durant cette période, dont les premières années correspondent au généralat de Mère Saint-Pothin (1867-1885), on note la préoccupation de cette dernière, maintes fois exprimée dans ses lettres, de prendre en considération les vertus héroïques de la Fondatrice et l'esprit éminemment religieux de la première génération. La politique antireligieuse menée en France, l'extension que prenait la Congrégation et la difficulté de communication à cette époque,

faisaient craindre à la supérieure générale que s'introduisent, parmi les religieuses, des coutumes différentes de celles que la Fondatrice avait établies, et que se perde le véritable esprit de la Congrégation dont elle était la gardienne jalouse. Elle voyait avec douleur disparaître les dernières collaboratrices de la Servante de Dieu et, à certains moments, l'avenir lui paraissait sombre. Elle croit découvrir deux moyens de défense contre ce péril qui, à son avis, menaçait la Congrégation : la consacrer au Sacré-Coeur et évoquer devant les religieuses les vertus de la Fondatrice (cf. *infra*, 1 et correspondance de Mère Saint-Pothin, *A. G. Rome*). Elle mit ces moyens en oeuvre avec promptitude et efficacité.

1

Extrait du Mémoire du Père Rocco de Cesinale, O.F.M. Cap., sur sa visite à la mission d'Agra, 1868. — De la copie conservée aux *A. G. Rome*.

Le Père Rocco de Cesinale, de son nom séculier Rocco Cocchia, est né en 1830 et revêtit l'habit des capucins en 1846. Chargé par le ministre général de l'Ordre, en 1861, d'écrire l'histoire des missions, il voyagea en Europe, en Asie et en Afrique. Il fut procurateur général des missions (1870-1872) et c'est à ce moment qu'il publia l' *Histoire des Missions des Pères Capucins*, en trois volumes : le premier, à Paris en 1867 ; les deux autres, à Rome respectivement en 1872 et en 1873. Dans cette oeuvre, pour ce qui concerne les Indes, il ne parle que de l'introduction du christianisme dans ce pays. Évêque titulaire d'Orope (1874) et délégué apostolique des républiques d'Haïti, de Saint-Domingue et au Venezuela, il retourna en Italie en 1883, et, renonçant à l'archiépiscopat d'Otrante, fut envoyé en qualité d'internonce au Brésil. Évêque de Chieti en 1886, il y meurt le 19 décembre 1900 (cf. *Lexicon capuccinum*, Rome 1951, col. 422).

Après que le Père Rocco eut terminé sa visite à la mission d'Agra, il écrivit son intéressant Mémoire qui contient une information longue et élogieuse sur les travaux apostoliques de la Congrégation de Jésus-Marie. À Agra, il avait rencontré diverses religieuses qui avaient connu la Fondatrice. Parmi celles-ci, quelques-unes, comme Mère Saint-Bruno, Mère Saint-Paul et Mère Saint-Ambroise, avaient partagé sa vie dès le début de la fondation de l'Institut. Leur témoignage revêt donc une valeur considérable, car il s'agit d'un témoignage *de auditu a videntibus*.

Le Père Clemente da Terzorio, dans *Les Missions des Frères mineurs capucins*, IX, Rome 1935, p. 311-351, en donnant des notes détaillées sur les missions aux Indes, reproduit quelques paragraphes du *Mémoire* du Père Rocco de Cesinale et fait une brève allusion à la Servante de Dieu.

Recueil du Rév. Père Roch de Césinale, capucin, du Collège des missions à Rome, en visite à Agra, en mars 1868, sur les établissements de la Congrégation de Jésus-Marie aux Indes.

L'Institut des Religieuses de Jésus-Marie a pris naissance à Lyon, la ville des grandes oeuvres, et l'on peut dire presque au berceau de l'oeuvre bénie de la Propagation de la Foi.

Comme elle, il n'a été d'abord que l'humble et petit grain de sénevé que quelques Dames pieuses de cette Association eurent l'inspiration de semer dans le champ du Père de famille. À cette intention, elles mirent en commun leur petite fortune. Sous la direction du révérend Père Coindre, missionnaire de Lyon, dit des Chartreux, reconnu comme Père fondateur, elles commencèrent à réunir les pauvres.

La révérende Mère Saint-Ignace fut la première Supérieure générale de son Ordre et Mère fondatrice : femme d'un jugement solide, d'une grandeur d'âme, d'une vertu mâle, capable de soutenir toutes les épreuves que le Seigneur ne manque pas d'envoyer aux oeuvres qu'il veut montrer être les siennes. Cet humble commencement a eu un progrès rapide et bien remarquable parmi les oeuvres de notre époque : c'est la prompte approbation de l'Eglise donnée par notre Saint Père le pape Pie IX, le 21 décembre 1847...

2

Extrait d'un Manuscrit anonyme intitulé « Notes détachées prises d'ici de là », composé entre 1869-1885. – De l'original conservé aux *A. G. Rome.*

Le Manuscrit dont nous transcrivons ces extraits est un cahier de 30 pages (30 x 20 cm). Il s'agit d'une collection d'anecdotes en relation avec les origines de la Congrégation. Pour la majeure partie, ce fut l'oeuvre des auteures de l'*Histoire*.

On ne sait pas qui l'a écrit. Celle qui l'a fait, sans suivre un ordre véritable, le présente comme divisé en quatre parties intitulées respectivement : 1) *Notes détachées prises d'ici de là* ; 2) *Traits sur Mère Sainte-Thérèse* ; 3) *M. l'abbé Rey* ; 4) *Une gerbe odorante*, comprenant un total de 40 paragraphes que nous avons numérotés afin d'en faciliter la citation. Selon ce numérotage, les numéros 2-5 concernent le Père Coindre ; 6, 17-21, 23, la Servante de Dieu ; 7-16, 37-40, M. Sainte-Thérèse ; 24-25, le Père Rey ; les autres, diverses religieuses. Il est à noter que l'auteure, en maints paragraphes, fait constater que l'épisode a été rapporté par Mère Sainte-Thérèse.

Quant à la date, il s'agirait d'une époque allant de 1869 à 1885 ; à ce moment, il semble que les travaux historiques commencés en 1854 se soient intensifiés. De toute façon, on peut préciser que ces écrits ont été rédigés après la mort de Mère Sainte-Thérèse (1869), dont bien des traits sont reproduits, et avant la mort de Mère Saint-Pothin (1885).

Nous ne transcrivons que les épisodes qui concernent la Servante de Dieu et que l'auteure a pu recueillir des contemporains ; nous les présentons en tableaux synoptiques avec les passages des manuscrits utilisés dans l'*Histoire*, comme on a procédé pour le *Mémorial* (Doc. XXIII).

Les citations de ce Manuscrit sont intitulées : « Notes détachées ». Nous avons gardé la pagination de l'original. Quant à l'*Histoire*, la pagination est celle de cette édition-ci.

	NOTES DÉTACHÉES			HISTOIRE	
1	p. 1-2	Ayant été...	ad sensum	p. 582	L'abbé Coindre...
2	p. 9-11	Mère Saint-Xavier...	" "	p. 588-589	Mais en 1828...
3	p. 11-13	Monsieur l'abbé...	" "	p. 592-594	Chap. XIII...
4	p. 11-15	La vie qu'il...	" "	p. 593-602	Le vénérable...
5	p. 13-14	En 1834...	" "	p. 595	C'était en 1834...
6	p. 14	Il se présente...	q. ad litt.	p. 596	M. Rey se présente
7	p. 15-28	Arrivées à...	ad litteram	p. 602-611	Arrivées à...
8	p. 7-8	Soeur Saint-Bernard...	ad sensum	p. 616	À cette même...
9	p. 2	Mère Saint-Ignace...	" "	p 630	Ferme pour elle...

6. Mère Saint-Ignace était d'une exactitude irréprochable à reprendre et à humilier Mère Sainte-Thérèse des moindres manquements soit au noviciat, soit lorsqu'elle était encore jeune professe. Soeur Saint-Antoine, une des premières compagnes de Mlle Thévenet, qui y allait en toute simplicité et franchise avec sa supérieure, lui dit un jour : « Ma révérende Mère, pourquoi faites-vous de la peine à cette religieuse en toute occasion ? » – « C'est qu'elle sera appelée à gouverner la Congrégation plus tard, reprit sans tarder la judicieuse Mère. Il est nécessaire de la former. »

17. Soeur Saint-Bernard raconte que, à la suite de l'émeute de 1830,[1] les autorités de Lyon conçurent le projet de construire des fortifications à Fourvière.

1 On devrait lire 1834. Voir *supra*, Doc. XVII, 3, d., p. 349.

Le site de l'Angélique paraissant le plus propre à y poser la citadelle. On entra en négociation avec nos Mères à ce sujet, mais on restait en désaccord de 25 000 francs pour le prix. Le colonel du Génie vint un jour pour savoir le dernier mot. Mère Saint-Ignace tint bon. Le militaire la quitta en disant : « Vous ne voulez pas céder votre propriété de bon gré, elle vous sera enlevée dans un an. » – « Eh bien ! Monsieur, nous verrons », répliqua Mère Saint-Ignace. On se salua avec courtoisie ; l'officier disparut. La révérende Mère se tournant vers moi me dit : « En temps de révolution, un an en vaut dix. »

18. Au premier signal de l'insurrection de 1834, Mère Saint-Ignace, d'ordinaire si calme, eut un moment de terreur et d'angoisse au souvenir des jours néfastes de 93. On conçoit que son expérience passée ait pu de premier abord lui exagérer la situation, mais son énergie de caractère prit bientôt le dessus pour encourager et animer ses filles par ses paroles et par son exemple. Elle inspirait à tous tant de confiance que les insurgés eux-mêmes recouraient à elle pour prendre conseil. « Vous faites une mauvaise chose, mes amis, leur disait-elle alors. Vous ferez tomber les soieries et vous mourrez de faim. Retournez-vous-en chez vous. » Plusieurs de ces ouvriers l'écoutaient avec une docilité d'enfant et s'en retournaient sans bruit.

19. Une jeune personne placée en qualité de femme de chambre dans une excellente famille de Lyon, mais qui depuis assez longtemps sentait l'appel à la vie religieuse, sans vouloir pourtant écouter trop attentivement, se présenta un jour, en désespoir de cause, à l'archevêché pour parler à M. Barou, grand vicaire, qui l'avait baptisée et lui avait fait faire sa première communion. Elle lui exposa en peu de mots combien elle était malheureuse ; que quelque chose lui disait au-dedans : « Fais-toi religieuse » ; qu'elle avait horreur de cette vie-là ; qu'elle était allée à La Ferrandière dernièrement, mais que ses répugnances étaient telles en voyant cette maison qu'il lui tardait de regagner le logis. M. Barou lui fit quelques questions et finit par lui dire : « Mon enfant, soyez fidèle à la voix d'en haut. Vous êtes appelée à la vocation religieuse, accueillez cette grande grâce. Allez à Fourvière, présentez-vous à la supérieure, c'est une femme de tête, sa maison va au parfait. Nous avons visité l'établissement ces jours derniers avec Mgr de Pins qui en a exprimé sa satisfaction. Allez sans crainte. Vous y resterez. » Celle à qui s'adressaient ces paroles rassurantes était notre Soeur Saint-Bernard. « En

y mettant le pied, dit la Soeur, toutes mes inquiétudes s'évanouirent ; je sentis que j'étais *chez moi.* On m'avait dit vrai. » (1828)

20. « Je ne connais pas de Congrégation qui ait autant l'esprit apostolique », tel était le sentiment d'un digne ecclésiastique, M. l'abbé Bonet, oncle de Mme Sainte-Blandine, qui elle-même était un ange de vertu.

21. Le Curé d'Ars disait à son tour en parlant de l'Institut naissant : « C'est une Congrégation qui est bien établie. »

23. Dans une lettre citée plus haut, la Servante de Dieu, racontant une occurrence qui empêcha le voyage à Belleville, dit : « Dans tout autre moment, ce contretemps m'aurait fatiguée, mais depuis cette année... » (Doc. XVII, 1, p. 335).

3

Extraits de quelques lettres de Mère Saint-Pothin, Lyon 1879-1880.

Mère Saint-Pothin (Doc. XVI, A, 5. *Intr.*, p. 282) est une autre contemporaine de la Servante de Dieu ; elle a vécu avec elle et nous lui devons, sans nul doute, les meilleurs témoignages parmi ceux qui sont conservés. Elle a été la quatrième supérieure générale, succédant à Mère Sainte-Thérèse, quand cette dernière fut frappée de paralysie deux ans avant sa mort. Elle fonda les maisons de la Congrégation en Espagne, où le souvenir de ses vertus solides continue à vivre.

L'initiative de Mère Sainte-Thérèse de faire rédiger quelques notes historiques sur la Congrégation a pris considérablement et efficacement de l'ampleur quand Mère Saint-Pothin intervint dans les corrections apportées au *Mémorial* (Doc. XXIII, p. 454) ; c'est elle encore qui demanda au Père Mayet, neveu de la Servante de Dieu, la lettre reproduite (Doc. XXV, 2, p. 484-485) contenant des détails sur la famille et sur la vie de Mère Saint-Ignace. Elle chargea également une religieuse, Mère Saint-Dosithée, d'écrire une histoire de la Congrégation (cf. *infra*, 5) utilisée dans le Procès additionnel où sont reproduits les paragraphes qui se réfèrent à la Servante de Dieu (cf. *Procès additionnel*, p. 411 r°-412 v°).

En 1872, Mère Saint-Pothin consacre de façon particulière toute la Congrégation au Sacré-Coeur ; elle écrit elle-même la formule qu'elle envoie à toutes les maisons, afin que cette prière soit récitée le Jeudi saint qui tombait, cette année-là, le 28 mars. Une statue du Sacré-Coeur fut érigée dans le jardin de la maison de Fourvière ; elle existe encore et constitue un souvenir de cette consécration.

a)

Extrait d'une lettre de Mère Saint-Pothin à Mère Saint-Cyrille, le 30 juillet 1879. – De l'original conservé aux *A. G. Rome.*

De cette longue lettre de la supérieure générale à Mère Saint-Cyrille, supérieure provinciale au Canada et qui deviendra à son tour supérieure générale, nous avons extrait quelques phrases qui sont un témoignage de la vénération et de l'estime que Mère Saint-Pothin nourrissait à l'égard de la Servante de Dieu. Le contenu de la lettre porte sur les difficultés que Mère Saint-Cyrille rencontrait dans son administration ; la supérieure générale ne trouve pas meilleur moyen que de la conseiller et de l'encourager en lui rappelant les vertus de la Fondatrice, son zèle, sa charité envers les pauvres, ainsi que sa fermeté, sa confiance en Dieu et ses souffrances multiples. Dans la lettre, elle fait allusion à la situation difficile que la France traverse alors ; elle lui rappelle aussi la mort de quelques religieuses parmi lesquelles deux des premières missionnaires et contemporaines de la Servante de Dieu. Ces pertes sont ressenties profondément par Mère Saint-Pothin.

Mère Saint-Cyrille (Irène Reynier), fille d'Auguste et de Madeleine Clément, est née à La Saulce (Hautes-Alpes) le 19 novembre 1823. Le 13 mai 1845, elle entre dans la Congrégation et fait profession le 23 mai 1847. Elle est successivement directrice du pensionnat de Rodez, supérieure de la maison de Tarragone (Espagne), supérieure provinciale au Canada et sixième supérieure générale. Elle meurt à Providence (États-Unis d'Amérique) le 15 juin 1904.

Je comprends facilement toutes vos peines ... J'ai vu les difficultés de nos Mères fondatrices, de la première surtout. Puis vous avez vu par l'histoire que tous les religieux et religieuses n'ont pas été des saints. Il faut espérer que nous nous sanctifierons en supportant nos peines avec patience et en faisant de notre mieux, avec abandon dans Celui qui nous a placées et qui nous soutient. Que de peines notre digne Mère Saint-Ignace a souffertes ! Son zèle lui avait fait entreprendre cette oeuvre pour les enfants pauvres, et elle ne s'est point rebutée malgré les difficultés. Sa confiance étant en Dieu, il la soutenait. Et sa grande âme ne faiblissait pas. Comme disait Mère Saint-André à une religieuse : « Laissez dire et faites bien ! »

b)

Extrait d'une lettre de Mère Saint-Pothin à Mère Saint-Régis, 1880. — Procès informatif, p. 263 v°-264r°.

Mère Saint-Régis était supérieure de la mission de Saint-Gervais au Canada ; Mère Saint-Pothin lui écrit et parmi les conseils qu'elle lui donne, elle lui recommande de se rappeler les *vertus héroïques* de notre Mère Fondatrice, surtout sa *grande humilité* et sa *sublime charité* pour Dieu et pour les âmes. Nous avons là un des témoignages les plus explicites d'un témoin oculaire.

Que dans votre petite mission de St-Gervais, votre famille religieuse, soit fidèle à garder notre sainte Règle.

Qu'on se souvienne des vertus héroïques de notre Mère fondatrice, surtout sa grande humilité, sa sublime charité pour Dieu et pour les âmes.

Soyez bien unies, que l'esprit religieux domine parmi vous; c'est ainsi que toutes répondront aux désirs de notre révérende Mère fondatrice qui nous a laissé le souvenir vivant de toutes les vertus religieuses.

4

Extraits du manuscrit « Biographies diverses », anonyme (1880). — De la copie conservée aux *A. G. Rome.*

Il s'agit d'un petit carnet (14 x 10 cm) de 80 pages dont 49 seulement sont écrites ; il est en français malgré son origine espagnole, comme en fait foi la marque de la papeterie de Barcelone. Il contient un certain nombre de notices biographiques dans l'ordre suivant : *Biographie de la Révérende Mère Saint-Ignace, fondatrice des Religieuses de Jésus-Marie*, p. 1-14 ; *Notice biographique sur Mère Saint-André, 2e supérieure générale*, p. 15-25 ; *Notice sur Mère Saint-Gonzague*, p. 26-30 ; *Appendice à la biographie de la Mère Saint-Ignace*, p. 31-49.

Le manuscrit est une copie faite par une religieuse espagnole, comme en témoignent l'orthographe et l'oraison jaculatoire de l'en-tête écrite en espagnol, probablement autour de 1880. Les faits relevés ne se rapportent pas tous à la même époque et n'ont pas été rédigés par la même personne. La *Biographie* de la Servante de Dieu est antérieure à 1878, date de la lettre du Père Mayet (cf. Doc. XXV, 2, p. 485). De fait, l'auteure ignore les détails contenus dans cette lettre ; elle commet aussi quelques erreurs concernant la famille Thévenet. Il semble évident que l'auteure ait utilisé le *Mémorial* en ce qui concerne la fondation de Monistrol et la mort du Père Coindre, bien qu'elle l'ait fait de façon bien succincte. Les

erreurs signalées sont corrigées dans l' *Appendice à la biographie de Mère Saint-Ignace*, pour la relation de laquelle on avait en main la lettre du Père Mayet et quelques détails recueillis chez des personnes qui avaient connu la Servante de Dieu. Ces détails ne se trouvent ni dans la lettre du Père Mayet, ni dans la *Biographie,* ni même dans le *Mémorial.*

L'auteur de cette *Biographie*, si elle n'a pas vécu avec la Servante de Dieu, a certainement vécu avec plusieurs religieuses qui l'avaient connue ; son oeuvre reflète bien la réputation de sainteté attribuée par les contemporains de notre Mère fondatrice.

La *Biographie* et surtout l' *Appendice* furent utilisés par celles qui ont écrit l'*Histoire* ; elles transcrivent l'*Appendice* presque en entier et littéralement (Doc. XXVII, note). Nous reproduisons ici quelques extraits seulement, non utilisés et très modifiés, se rapportant directement à la Servante de Dieu.

Nous présentons, en outre, un tableau synoptique avec les passages du manuscrit utilisés dans l'*Histoire*. Les citations de ce manuscrit ont pour titre « *Petit Manuscrit* » et la pagination est celle de l'original.

Quant à l'*Histoire*, la pagination est celle de cette édition.

	PETIT MANUSCRIT			HISTOIRE	
1	p. 1	En 1777 alors...	ad sensum	p. 532	Mlle Thévenet...
2	p. 31	Marie-Claudine...	ad litteram	p. 532	Marie-Claudine...
3	p. 1-2	Aucun détail...	ad sensum	p. 532	Bien que très peu...
4	p. 32-33	Quelques années...	q. ad litt.	p. 533	À l'époque de...
5	p. 33-35	On était en...	q. ad litt.	p. 533	adolescence, Cl....
6	p. 36-37	Après la reddition...	q. ad litt.	p. 535	Après la reddition...
7	p. 38-41	5 janvier 1794...	ad litteram	p. 536-37	16 nivôse...
8	p. 2-3	Mais un jour...	ad sensum	p. 537	Ignorant que...
9	p. 42-44	Le 5 janvier...	" "	p. 537-538	" "
10	p. 44-45	Huit jours après...	q. ad litt.	p. 539	Huit jours après...
11	p. 3	Le coeur de...	ad sensum	p. 540	Retirée avec...
12	p. 47-48	Les belles âmes...	" "	p. 540	" "
13	p. 45	Ces mortes...	" "	p. 538	Sa vie durant...
14	p. 45-46	M. et Mme Thévenet...	" "	p. 539-540	Après la Terreur...
15	p. 3-4	Elle entendit...	" "	p. 541	Un bon prêtre...
16	p. 48	Ce saint prêtre...	" "	p. 541	" "
17	p. 4	En 1816...	" "	p. 542	Au nombre...
18	p. 4	Son saint dir....	" "	p. 545-546	Ce mandat...
19	p. 5	C'est en 1818...	ad sensum	p. 546	La nouvelle com....
20	p. 5	Qui dira les...	" "	p. 548	Cependant Mlle...
21	p. 5-6	Deux années...	" "	p. 550-551	Dans ce refus...
22	p. 6	Elle transporte...	ad sensum	p. 553	Ainsi pensaient...

	PETIT MANUSCRIT				HISTOIRE		
23	p.	8	La bénédiction...	" "	p.	555	Bientôt le nombre...
24	p.	8	Ce fut en 1822...	" "	p.	558	Pour se dédommager...
25	p.	10	Puis, Dieu...	" "	p.	557	Plusieurs fois...
26	p.	9	Sur les 148...	" "	p.	564	De 148 sujets...
27	p.	9	Un pensionnat...	" "	p.	565	Quelques mois...
28	p.	10-11	Monsieur l'abbé...	" "	p.	568	Peu après...
29	p.	9	La bonne Mère...	" "	p.	574	L'attachement...
30	p.	11	Mais les cons...	" "	p.	582	L'évêque de Blois...
31	p.	10	La bonne Mère...	" "	p.	588	Mais en 1828...
32	p.	10	Un instant...	ad litteram	p.	589	Un instant...
33	p.	11-12	En 1830...	ad sensum	p.	589	Cependant...
34	p.	12	Lorsque la tr...	q. ad litt.	p.	592	Dès que le calme...
35	p.	12-13	En 1834...	ad sensum	p.	595	C'était en 1834...
36	p.	13	Déjà l'année...	" "	p.	621	Au mois d'octobre...
37	p.	13-14	À la fin de...	" "	p.	623	Le dimanche 29...
38	p.	7	Ferme et sévère...	" "	p.	628	Aussi Mère Saint-Ignace...
39	p.	8	Le respect et...	" "	p.	630	Toujours égale...
40	p.	7	On l'a vue...	ad litteram	p.	631	On l'a vue...
41	p.	7	On l'entendait...	q. ad litt.	p.	631	Avait-elle...
42	p.	15-20	Mlle Victoire...	" "	p.	637	M. Saint-André...

En 1774, alors que la société ébranlée jusque dans ses fondements allait voir ses institutions religieuses renversées par le torrent révolutionnaire, venait au monde une enfant qui devait avoir sa mission régénératrice et contribuer au bien d'un grand nombre d'âmes ...

Aucun détail sur l'enfance de Mlle Claudine Thévenet ne nous a été conservé, mais nous la voyons en 1793, à l'âge de 19 ans, donner des preuves d'énergie et de grand dévouement. Deux de ses frères, défenseurs zélés de la bonne cause, avaient été fait prisonniers pendant le siège de Lyon et gémissaient dans les cachots soumis à toutes sortes de privations. Leurs souffrances navraient le coeur de leur soeur ; elle résolut à tout prix de les voir et de leur porter du secours. Elle revêt un costume de domestique et se dirige vers la prison où elle arrive, non sans peine, car pour la première fois elle sortait sans être accompagnée. Mlle Thévenet sollicite la faveur de voir ses frères. « Nous te l'accorderons, s'écrie un patriote, si tu bois à notre santé », et il lui présente un verre. La jeune fille hésite, sa

pudeur se révolte, mais songeant à ses frères, elle approche de ses lèvres la coupe et boit les restes de ces êtres hideux. Un gendarme se sent ému d'admiration et, dès lors, il lui facilite l'entrée de la prison. Combien son coeur est brisé à la vue de la souffrance de ses frères! Cependant elle sait trouver des paroles de consolation, d'encouragement et d'espérance, et les malheureux détenus, oubliant un moment qu'ils sont voués à la mort, retrouvent un éclair de plaisir quand ils peuvent embrasser leur soeur ...

Elle les suivit de loin dévorant ses larmes, étouffant ses sanglots. Le bruit des armes meurtrières pénètre jusqu'au plus intime de son coeur, mais elle lutte contre sa douleur et veut voir ce que deviennent les restes de ses malheureux frères. La troupe s'étant retirée, elle s'approche, lorsque, ô surprise! elle voit quelques-unes des victimes se mouvoir, se soulever et s'enfuir pour se cacher; elle reconnaît ses deux frères. Mais, hélas! on s'est aperçu qu'ils avaient échappé à la mort ... on les poursuit ... on les assomme à coups de crosse de fusil.

Cette scène horrible lui laissa des impressions ineffaçables de tristesse et de douleur. Sa santé s'en ressentit, et un tremblement nerveux de la tête rappela jusqu'à la fin de ses jours les épreuves de sa jeunesse.

Le coeur de Mlle Thévenet avait trop souffert pour qu'elle cherche ailleurs qu'en Dieu sa consolation, ainsi la vit-on, aussitôt que l'ordre et la liberté religieuse furent rétablis en France, s'adonner tout entière à la piété et aux oeuvres de zèle. Faire du bien, aux pauvres surtout, était devenu un besoin.

L'impulsion de la grâce se faisait vivement sentir à Mlle Thévenet ; elle voulait y répondre pleinement, mais craignant de s'égarer en suivant ses propres idées, elle résolut de confier la direction de son âme à un guide éclairé qui put lui faire éviter l'illusion et la conduire sûrement dans la pratique du zèle et de la vertu. Elle entendit parler de M. l'abbé Coindre, missionnaire des Chartreux, et s'adressa à lui, espérant ressentir elle-même une part du bien immense qu'il faisait dans les âmes. M. l'abbé Coindre ne tarda pas à découvrir les précieuses qualités de Mlle Thévenet, et cet homme d'un esprit si sûr, d'un jugement si droit, admira secrètement cette énergie de caractère, cette grandeur d'âme, ce tact parfait, cette droiture dans les vues, cette mâle fermeté, cette foi vive, cette générosité qui ne calcule pas avec le sacrifice; en un mot, cet ensemble de dons que le Ciel se plaît

à répandre ordinairement sur ceux qu'il destine à fonder une grande famille religieuse.

Le sage directeur cultiva avec soin une âme déjà si belle et dont la rencontre lui laissait entrevoir l'exécution d'un projet qu'il nourrissait depuis longtemps. Il seconda et excita son zèle, et la prépara doucement et habilement à remplir les desseins de la Providence.

En 1816, Mlle Thévenet fut autorisée à former, avec quelques jeunes filles de la ville, une sorte de Société dont chaque membre devait fournir un contingent destiné à l'entretien des petites filles pauvres. Ces enfants furent d'abord confiées à la surveillance de deux Soeurs de Saint-Joseph, mais Mlle Thévenet regrettait de ne point s'employer elle-même à leur instruction. Ce n'était qu'avec peine qu'elle abandonnait à d'autres un mérite dont elle appréciait toute la valeur devant Dieu : former des âmes pour le ciel par une éducation vraiment chrétienne.

Son saint directeur la comprit. Une lumière intérieure lui montrait d'ailleurs les besoins de la société et l'avertissait que l'heure était arrivée où il devait se dévouer aussi à l'oeuvre qu'il méditait. Il découvre ses projets à Mlle Thévenet, alors âgée de 42 ans, et lui dit avec ce ton d'autorité qui révèle l'inspiration divine : « Le Ciel vous a choisie, répondez à son appel. »

L'humilité de notre digne Mère livra un rude combat à son zèle ; mais la volonté de Dieu, manifestée par celui à qui elle avait promis obéissance, triomphe de toutes craintes. « Enfants de Jésus-Marie, que les âges doivent faire naître, tressaillez d'allégresse, votre famille est créée ! »

C'est en 1818 aux Pierres-Plantées, près des portes de la Croix-Rousse, que Mlle Thévenet réunit ses petites orphelines et qu'elle forma, avec plusieurs demoiselles du comité et quelques autres Lyonnaises envoyées par le Ciel, la Société religieuse dont elle s'efforça dès lors de devenir la mère et le modèle.

Qui dira les vertus, les rares qualités de cet ange de la terre ! Quelle confiance en Dieu ! Quelle fermeté dans la poursuite de son oeuvre, malgré les difficultés sans nombre qui s'élevaient de toutes parts !

La famille s'indigne d'abord du genre de vie auquel elle se dévoue et tâche de l'en détourner en lui faisant envisager les ennuis, les embarras, les sacrifices

qu'elle se prépare. Le démon ne laissa pas échapper l'occasion d'ajouter au trouble que ces réflexions excitaient dans son âme. Un moment même, notre pauvre Mère est ébranlée, mais elle confie sa peine au divin Maître. Elle le supplie de ramener le calme dans son esprit et de lui prouver par là que c'est lui qui est l'Auteur de l'oeuvre qu'elle entreprend. La paix succède au trouble, l'orage cesse et le soleil de la confiance brille de tout son éclat.

Deux années s'étaient écoulées quand Mlle Thévenet songea à faire l'acquisition d'une propriété. Le personnel qui déjà s'élevait à 40 rendait un changement de lieu indispensable.

La Sainte Vierge voulait sans doute que la Communauté naissante se place à l'ombre de son sanctuaire béni, afin que sa protection maternelle lui devienne plus sensible et excite une plus entière confiance, car après bien des recherches, ne pouvant rien trouver de convenable aux Chartreux, Mlle Thévenet se décida à acheter une maison et un vaste jardin sur le coteau de Fourvière ; c'était en juillet 1820.

Elle transporta dans cette nouvelle demeure sa petite famille, non sans avoir prié avec la plus ardente confiance Notre-Dame de Fourvière de devenir son doux espoir, sa Mère, sa Protectrice, et sans avoir juré, du fond de son coeur, de consacrer sa vie entière à la gloire de son Fils et à la sienne. C'était à cette divine Mère qu'elle confiait toutes ses peines, car souvent les moyens humains lui faisaient défaut ; la pieuse Fondatrice n'avait d'autre espoir pour la perpétuité de son oeuvre que dans les secours du Ciel.

Elle pouvait cependant trouver un encouragement et une douce consolation dans la ferveur de ses filles, qui supportaient avec une douce gaieté les privations auxquelles le manque de ressources les soumettait parfois. Il est vrai que Mlle Thévenet s'efforçait de les leur adoucir. Souvent on l'a vue se priver, se dépouiller de ses propres vêtements pour les donner à celles qui en avaient besoin ; elle leur ménageait aussi d'agréables surprises, les entourait de délicates attentions. Mais elle exigeait une obéissance ponctuelle, une attention scrupuleuse dans l'accomplissement du devoir, une continuelle vigilance pour éviter tout ce qui aurait pu blesser, même légèrement, la charité.

On l'entendait souvent dire aux jeunes personnes qui se présentaient pour faire partie de sa famille : « Mon enfant, rappelez-vous que vous devez être disposée

à tout souffrir de la part de vos Soeurs, mais que vous devez éviter avec le plus grand soin de leur faire la moindre peine. »

Ferme et sévère pour elle-même, elle l'était aussi pour les autres, surtout pour celles qu'elle jugeait plus propres à devenir les pierres fondamentales de l'édifice et d'atteindre à une plus grande perfection religieuse. Un léger oubli, une petite inexactitude, un manque de dévouement, étaient vivement reprochés et punis souvent par la privation de la sainte communion, privation que l'on devait supporter sans témoigner sa sensibilité. Cependant, elle savait être très indulgente pour les âmes faibles. Même, on l'a vue poursuivre avec gémissements et larmes une de ses filles qui se dérobait à ses instances, refusait d'écouter ses conseils et de suivre ses avis. Ce ne fut qu'après avoir épuisé toutes les ressources du zèle et de la charité qu'elle se décida à l'exclure de la Société dans laquelle elle voulait, avant tout, l'obéissance. Elle avait l'abord froid et imposant ; son oeil scrutateur saisissait avec une prodigieuse justesse les fines et délicates nuances qui décèlent le caractère.

Le respect et la vénération entouraient la révérende Mère ; on la craignait, mais on l'aimait ; elle était juste, mais bonne, et celles qui étaient le plus fortement attachées à leurs devoirs, à l'esprit religieux, trouvaient en elle tout ce que le coeur peut désirer. Sa conversation, quoique sérieuse, était des plus intéressantes; elle y mettait un esprit vif et saillant qui charmait tout le monde.

Dans ses entretiens particuliers, elle abdiquait, pour ainsi dire, toute supériorité et se livrait à une intimité qui la soulageait et lui gagnait les coeurs. Son abandon appelait la confiance et on la lui donnait sans réserve; aussi s'était-il établi des rapports parfaits entre tous les membres de cette nouvelle famille.

Ce fut en 1822 que Mlle Thévenet et ses compagnes quittèrent leur nom de famille pour prendre celui de religion ...[1]

La bénédiction du Ciel était descendue sur l'oeuvre naissante. La bonne Mère Saint-Ignace voyait de nouvelles collaboratrices se grouper autour d'elle ; de nombreuses enfants pauvres étaient recueillies dans un vaste local et y recevaient,

---

1 Le Père Coindre, dans une lettre du 10 novembre 1821 conservée aux Arch. gén. des Frères du Sacré-Coeur, Rome, l'appelait déjà « Marie Ignace ».

avec des soins tout maternels, une solide éducation chrétienne. Elles étaient formées à l'écriture, au calcul et surtout à des ouvrages manuels qui, plus tard, purent leur offrir un moyen d'existence. Un pensionnat des mieux composés donnait déjà d'excellents résultats. On était appelées à Belleville, puis à Monistrol, de là au Puy, et on avait la satisfaction de répondre à la confiance des familles et de faire le bien.

La bonne Mère fondatrice attachait certainement un grand prix au succès des établissements destinés à la classe élevée de la société. Mais on ne peut s'empêcher de reconnaître que son attrait spécial lui faisait préférer les petites pauvres. Une de ses grandes consolations était de se trouver au milieu de ces enfants déshéritées des biens d'ici-bas, et souvent abandonnées par la famille. Elle se montrait leur vraie mère, voulait que non seulement rien ne leur manquât, mais que de temps à autre on leur fasse quelques fêtes, quelques gâteries. Elle les visitait souvent, les encourageait, les caressait même, leur donnait les meilleurs conseils et s'intéressait à tout ce qui les concernait. On voyait qu'elle était heureuse lorqu'elle leur faisait quelque bien. La sagesse de ses enfants, leur bon esprit la consolait un peu dans ses épreuves.

Des morts prématurées, des défections vinrent tour à tour attrister la pieuse Fondatrice ...

Mais les consolations et la paix sont peu durables en ce monde ; trois ans plus tard, la Congrégation pleurait la mort prématurée de l'homme de Dieu qui avait été jusqu'alors sa Providence visible ...

En 1830, nouvelle épreuve d'un autre genre: les ouvriers révoltés s'emparent de la position avantageuse de Fourvière et s'y maintiennent pendant plusieurs jours. La troupe de ligne vient débusquer les insurgés. La maison se trouve entre deux feux; les boulets, les obus sillonnent les jardins, traversent la maison ; les soldats pénètrent dans les bâtiments et tirent sur la place par les croisées ; les ouvriers se défendent en désespérés. Il y a des blessés de part et d'autre ; les religieuses les pansent, les soignent, et la révérende Mère, par son sang-froid et son calme, maintient l'ordre et la confiance parmi ses filles et les enfants.

Lorsque la tranquillité fut rétablie à Lyon, la bonne révérende Mère songea à faire construire une chapelle, car jusque-là on s'était contentées d'un petit

oratoire, établi dans un des appartements de la maison ...

En 1834, la construction de la chapelle fut interrompue par une nouvelle insurrection qui fut bien plus terrible que la première. Dieu préserva de tout mal sa nombreuse famille de Fourvière, quoiqu'elle se trouva encore entre deux feux, comme en 1830.

Mère Saint-Ignace allait et venait dans la maison pour soutenir et rassurer ses filles et les enfants. Son calme, sa grande confiance en Dieu et en la Sainte Vierge se communiquèrent à toute la maison et aux sentinelles qui criaient : « Qui vive » ; on répondait : « Religieuse », presque aussi naturellement que l'on répond « Ainsi soit-il » à la compagne qui dit en passant « Loués soient à jamais Jésus et Marie ».

Déjà l'année précédente, la digne Fondatrice qui se sentait affaiblir par la maladie, par les sollicitudes, par les chagrins qui avaient marqué sa vie, avait mis ordre à ses affaires, réglé tous ses comptes, en octobre 1836. Dès lors, elle ne perdit pas de vue la pensée de sa mort prochaine. À la fin de janvier suivant, les maux de tête devinrent plus fréquents, la paralysie se déclara, et le 29, la digne Mère fut administrée. La douleur fut extrême lorsque se répandit dans la maison la nouvelle de la conviction de la gravité de son état. On redoubla de prières, de supplications, on conjura le Ciel de prolonger une vie si précieuse ; mais le Ciel se montra sourd, il voulait récompenser une vertu si généreuse. Il voulait imprimer le cachet de la croix à la Congrégation qui devait un jour porter le nom si beau de Jésus et de Marie. Un sommeil léthargique s'empara de la pauvre malade ; un seul instant, elle revint un peu à elle et articula d'une voix faible, mais avec l'accent de l'amour, ces paroles : « Ah, que le bon Dieu est bon ! »

Le 3 février, un vendredi, à 3 heures du soir, la vénérable Fondatrice, âgée de 63 ans, quitta la terre d'exil pour aller, du haut du ciel, veiller sur son oeuvre et continuer à la diriger et à la bénir.

[*L'Appendice est reproduit presque littéralement et presque entièrement dans le chapitre 1 de l'Histoire, Doc. XXVII, p. 532-539. Nous ne transcrivons que quelques paragraphes de la fin qui n'ont pas été publiés.*]

Ces morts successives et les circonstances qui les accompagnèrent laissèrent des impressions ineffaçables dans l'âme de Mlle Thévenet. Sa santé en fut fortement éprouvée, et un tremblement nerveux de la tête rappela jusqu'à la fin de sa vie les terribles épreuves de sa jeunesse.

M. et Mme Thévenet, atterrés par la mort de leurs fils, reçurent les consolations de leur chère Gladie devenue plus que jamais l'ange de leur foyer. Courageuse toujours, elle dut laisser ignorer à sa mère, dont elle connaissait l'extrême sensibilité, les scènes navrantes dont elle avait été témoin. Mais elle répétait souvent à ses parents le dernier voeu de ses frères et les paroles qu'ils avaient prononcées en allant à la mort. Pour se conformer à ce voeu et se rendre à ce désir, la famille Thévenet, bien que connaissant le Lyonnais qui avait traduit Louis et François devant le tribunal révolutionnaire, ne songea pas à tirer vengeance de cette lâche dénonciation. Elle pardonna généreusement à celui qu'elle pouvait accuser, à celui qui l'avait privée de ses fils, et Gladie eut une large part dans ce pardon noblement accordé.

Les belles âmes s'attirent et se comprennent. Il est des parfums divins qui se font pressentir et deviner à distance, comme les émanations de ces fleurs suaves dont on respire les brises embaumées avant de les avoir approchées et de leur avoir demandé leur nom.

Le parfum des vertus de Mlle Thévenet avait franchi le seuil du foyer de la famille. Plusieurs jeunes filles, devenues ses amies, avaient été attirées à elle par les mêmes aspirations, la même soif de se dévouer au salut des âmes. Et peu à peu, s'étaient formés entre elles des liens intimes et puissants pour opérer le bien. Ensemble, elles avaient visité quelques familles d'ouvriers manquant de travail et de ressources. Leur compassion s'était accrue en voyant de plus près toutes ces misères matérielles et morales. L'aspect de ces enfants, à qui l'on ne parlait jamais de Dieu et du salut de leur âme, avait excité leur dévouement et leur désir de se consacrer à cette oeuvre de zèle et de résignation de la classe pauvre par l'instruction chrétienne de l'enfant.

Après avoir quitté la mansarde ou l'atelier, Mlle Thévenet et ses compagnes s'étaient entretenues souvent des moyens à prendre pour arriver à leur but et satisfaire cette soif de se dévouer, dont elles étaient avides comme d'autres jeunes filles le sont des plaisirs du monde et de ses applaudissements. Elles avaient

longtemps prié pour que Dieu bénisse leurs généreuses aspirations quand elles résolurent d'un commun accord d'en parler à M. l'abbé Coindre ...

5

Extrait de la notice biographique « Essai sur l'Histoire de la Congrégation » écrite par Mère Saint-Dosithée, Blaise Germain, en 1885 environ. – De l'original conservé aux *A. G. Rome.*

Vers la fin du généralat de Mère Saint-Pothin (1885), Mère Saint-Dosithée termine cet essai historique préparé durant son séjour à Bombay (Inde), chargée qu'elle en fut par la supérieure provinciale, Mère Saint-Xavier (1812-1887) qui, sans doute, avait répondu à une demande faite par la supérieure générale.

Les extraits que nous reproduisons ont une importance ; ils témoignent du renom de sainteté dont jouissait la Fondatrice, dans les Indes, dès 1885. Leur valeur historique n'est que relative, car l'auteure n'avait à sa disposition ni documents ni livres qu'elle aurait pu consulter. Elle commet, sans doute, quelques erreurs de dates et de noms dans les faits dont elle n'avait pas été témoin. Ses sources n'ont pu être tirées que de ses souvenirs personnels des détails recueillis soit auprès des contemporaines de la Servante de Dieu qu'elle avait connues en France, soit auprès des religieuses qui moururent aux Indes entre 1854 et 1888 : Mère Saint-Bruno, 1879 ; Mère Saint-Ambroise, 1856 ; Mère Sainte-Élisabeth, 1867 ; Mère Saint-Paul, 1879 ; Mère Saint-Augustin, 1879 ; Mère Sainte-Chantal, 1856 ; Mère Saint-Léon, 1888 et Mère Sainte-Hélène 1874 ; chacune avait vécu avec la Fondatrice un minimum de deux ans et un maximum de vingt ans.

Après une première révision de cet essai historique, la supérieure le remit de nouveau à l'auteure lui demandant de faire une seconde copie avec quelques modifications. L'un de ces manuscrits est resté en Inde et l'autre fut envoyé à Lyon. Dans le Procès additionnel, on trouve quelques extraits venus de l'Inde ; en donnant l'information concernant l'auteure, il y a erreur et confusion des dates de deux religieuses qui successivement portèrent le nom de Saint-Dosithée : Marie Victoire-Delphine Bergonhoux née au Puy en 1821, entrée dans la Congrégation en 1837 et morte à Lyon en 1854, et l'auteure véritable, Blaise Germain née à Thiers (Puy-de-Dôme) en 1830, entrée dans la Congrégation en 1858 et décédée à Bombay (Inde) en 1896.

Le manuscrit consiste en un cahier de 124 pages (34 x 22 cm). Il contient maintes corrections ; quelques-unes ont été faites par l'auteure même et d'autres marquées au crayon par des lectrices successives.

Mlle Thévenet, fondatrice de la Congrégation de Jésus-Marie, était une demoiselle de Lyon très pieuse et pleine de zèle pour le salut des âmes ; elle aimait

surtout les pauvres. Elle avait pour guide le révérend Père Coindre de la Maison des Chartreux, missionnaire du diocèse. Ce bon Père, connu pour sa sainteté et son zèle apostolique, résolut avec elle de commencer une institution particulièrement destinée à l'éducation des pauvres ...

La petite Communauté commençant à s'accroître, le révérend Père donna des Règles. La Fondatrice et ses premières compagnes firent leurs voeux en 1818 ...[1]

Après quelques années, notre Institut avait déjà pris de grands développements. Le pensionnat devenant très nombreux, nos Mères purent recevoir beaucoup d'enfants pauvres. On songea alors à donner à Notre-Seigneur une demeure plus convenable car, jusque-là, on avait été obligées de se contenter d'une petite chambre où l'on entendait la sainte messe et faisait toutes les cérémonies ...

Notre bonne Mère fondatrice voyait avec bonheur s'élever les murs du sanctuaire tant désiré, où Notre-Seigneur dans sa bonté infinie viendrait résider parmi ses épouses. Mais hélas! elle n'eut pas la consolation de voir se terminer cet édifice sacré. Elle était déjà mûre pour le ciel et le Seigneur se hâta de l'appeler à lui pour la récompenser de ses hautes vertus et des souffrances qu'elle avait endurées dans son service. Il voulait la faire jouir de la gloire éternelle. Ses restes précieux furent exposés à la vénération de ses Soeurs dans cette chapelle pour laquelle elle avait fait tant de sacrifices ; les obsèques eurent lieu dans la petite chapelle et toutes les religieuses eurent la permission d'accompagner leur Mère bien-aimée jusqu'à sa dernière demeure...

Il est grandement à regretter que les détails manquent sur la vie et les actions de ceux qui, de toute éternité, ont été choisis de Dieu pour être les pierres fondamentales de l'édifice de notre Congrégation. Dieu fait tout avec poids et mesure et ne sommes-nous pas portés à juger de la solidité, de la profondeur de leurs vertus par les grandes dimensions que leur oeuvre a prises peu à peu et qu'elle continue de prendre de nos jours...

Notre Mère fondatrice, de son côté, se présente à nous comme un exemple de ce que peut, pour Dieu, une âme qu'il a appelée à se consacrer à son service en ce monde et qui a fidèlement commencé par établir, dans son âme même, le

---

1 On devrait lire 1823. Voir *supra*, Doc. XI, p. 250.

fondement de l'oeuvre qui lui était imposée. Pendant les quelques années de sa vie religieuse, elle fut un modèle de régularité, de fidélité aux obligations auxquelles elle s'était engagée par ses voeux et par les Règles.

Les secrètes tendances de sa grande âme nous sont en partie dévoilées par le choix qu'elle fit du nom et du patronage de saint Ignace, fondateur de la Compagnie de Jésus, lorsqu'elle revêtit l'habit religieux ...

Primitivement, la religieuse prononçait un quatrième voeu après dix années passées en religion. Ce voeu se nommait voeu de stabilité. Alors seulement, elle recevait la croix. Cette croix différait un peu de celle que l'on porte de nos jours ; à la place des lettres J. M. était un coeur avec l'inscription : *Sicut lilium inter spinas.* Un peu plus tard, c'étaient deux coeurs entrelacés sans inscription, mais toujours avec la couronne d'épines. La croix changea une troisième fois de dessin quand notre Congrégation changea de nom...

Dieu avait de grands desseins sur notre Institut ; il avait donné à nos saints Fondateurs une vocation propre à ces grands desseins. Il est donc à regretter que leur vie trop courte ne leur ait pas laissé le temps de continuer à faire usage des grâces et des lumières de leur sublime vocation pendant le merveilleux développement qu'il se plut à donner à leur oeuvre...

Les ardentes prières, les brûlants désirs du coeur apostolique de notre saint Fondateur, avaient obtenu du Père des miséricordes la grâce excellente de la vocation des missions étrangères pour un grand nombre de ses filles ; et notre Mère fondatrice eut au moins le mérite et la gloire d'avoir formé aux vertus religieuses, d'avoir cultivé l'esprit intérieur de celle que Dieu avait destinée à conduire et à diriger nos cinq premières Mères et Soeurs missionnaires et à fonder notre premier établissement aux Indes.

6

Extrait de la poésie « Noces d'or de la chapelle » écrite par Mère Saint-Joachim, Marie Creuzet, 1887. – De l'original conservé aux *A. G. Rome.*

D'une longue poésie écrite par Mère Saint-Joachim (Doc. XXVII, *intr.*, p. 523) pour le cinquantième anniversaire de l'inauguration de la chapelle de Fourvière, nous avons extrait

les strophes qui se réfèrent à la Servante de Dieu et qui sont un témoignage manifeste du renom de sainteté dont elle jouissait auprès de ses contemporains et des religieuses de la seconde génération.

La poésie est contenue dans un cahier de 22 x 28 cm, dans lequel l'auteure a transcrit toutes ses compositions à partir du 5 octobre 1893.

Mère Saint-Joachim, Marie Creuzet, fille de Michel et d'Antoinette Dupuy, est née à Lyon le 8 juin 1845. Elle entre au noviciat le 29 mars 1867 et fait profession le 19 mars 1869. Elle meurt à Rome le 3 août 1904. Elle avait connu les religieuses de la première époque avant même d'entrer en religion, car elle était la nièce d'une autre Mère Saint-Joachim qui a fait partie de la première expédition en Inde, en 1842 (cf. *Histoire*, p. 653, note 5). Comme religieuse, elle remplit successivement les charges de maîtresse de novices à Lyon, de supérieure à Ipswich, puis à Willesden, Londres (Angleterre), et à Montreux (Suisse). Elle fut conseillère générale en même temps que Mère Aloysia dont elle a été la collaboratrice dans la rédaction de l'*Histoire*.

Vous nommer aujourd'hui, très humble Fondatrice,
C'est hommage du coeur comme de la justice :
Votre zèle a créé notre Congrégation,
Vos vertus sont l'objet de notre imitation ;
Vous avez à Jésus offert ce sanctuaire.
Cinquante ans sont passés sur cet anniversaire,
Mais c'est déjà, du ciel, oh ! touchant souvenir !
Qu'une première fois vous l'avez vu bénir,
Car si votre travail fut un travail immense,
Vous en avez reçu bien prompte récompense.
Vous avez répandu d'une virile main,
Dans le champ du Seigneur un très fertile grain.
Votre oeuvre a prospéré. Pour Jésus et Marie,
Vos enfants ont quitté leur berceau, leur patrie,
Et pour continuer votre sainte mission,
Sont allées préparer les fruits de la moisson.

Auprès de vous encore, saluons dans la gloire
Des Mères dont on aime à garder la mémoire.
De Mère Saint-André, rappelons le grand coeur,
La générosité, la bonté, la ferveur...

7

Extrait de la « Vie du Père Coindre », Lyon 1888, p. 65-67.

La biographie du Père Coindre, publiée par un anonyme en 1888, est écrite par deux religieux : Eugène (Henri Bardol) et Daniel (Jean Poble), des Frères du Sacré-Coeur, qui commencèrent le travail au début de 1880. Aucun des deux n'avait connu la Servante de Dieu, mais tous deux avaient vécu avec plus de trente Frères qui avaient pu la connaître. Quatorze étaient encore en vie à l'époque où cet ouvrage a été rédigé. Il est certain que quelques-uns, parmi ces Frères, avaient approché Mère Saint-Ignace, car nous trouvons des signatures comme témoins des cérémonies soit à Monistrol, soit à Fourvière. (Ces informations ont été fournies par le Secrétariat général des Frères du Sacré-Coeur ; cf. Registres I et IV des professions des Soeurs de Jésus-Marie. *A. G. Rome.*

Ce fut en 1818 qu'il réalisa son dessein. En même temps, de concert avec Mlle Claudine Thévenet, sa fille spirituelle, qui reçut le nom de Soeur Saint-Ignace, il fonda aux Pierres-Plantées, près des portes de la Croix-Rousse, la Congrégation des Religieuses du Sacré-Coeur, appelées plus tard Religieuses de Jésus-Marie. Soeur Saint-Ignace fut la première supérieure de la Congrégation nouvelle.

Le Père Coindre avait dirigé dans les voies de la sainteté cette âme d'élite. Lorsqu'il vit l'heure propice, il lui dévoila ses projets et lui dit avec ce ton d'autorité qui sent l'inspiration et la mission divines : « Ma fille, le Ciel vous a choisie pour mener cette oeuvre à bonne fin, répondez à son appel. » Elle répondit pleinement à ses espérances. Dévorée de la soif du renoncement et du désir de pratiquer les oeuvres de charité, elle employa toute son influence pour réunir autour d'elle des auxiliaires capables de la seconder dans ses entreprises de zèle. Dieu bénit ses efforts. Encouragée, soutenue par les conseils et le concours actif du Père Coindre, elle put bientôt établir une *Providence* où furent admises des orphelines et des enfants pauvres dont plusieurs étaient abandonnées de leurs parents.

Devenues l'objet d'une sollicitude toute maternelle, entourées de la vigilance et des soins nombreux que suggèrent de saintes affections et la solide vertu, ces enfants furent heureuses de voir le bien-être et les joies innocentes goûtés sous des regards amis et protecteurs succéder aux privations de l'indigence et au cruel

abandon où les avait jetées la misère ou une indifférence coupable. Avec les bienfaits d'une éducation solidement chrétienne, elles recevaient, en outre, l'instruction proportionnée à leur âge ; on les occupait surtout à des travaux manuels pouvant, plus tard, leur fournir un moyen d'existence.

Au mois de juillet 1820, la Soeur Saint-Ignace acquit une propriété sur le coteau de Fourvière. C'est là, en face de l'entrée du sanctuaire de Marie, que l'on vit s'élever un vaste bâtiment qui devint la Maison mère de la Congrégation des Religieuses de Jésus-Marie. La *Providence* fondée à la Croix-Rousse y fut transférée. Ces Dames ne tardèrent pas d'y établir un pensionnat. Les brillants succès qu'elles obtinrent mirent bientôt en relief leur savoir, leurs vertus et leur entier dévouement pour la jeunesse. Depuis lors, elles ont vu leur Société grandir et se répandre non seulement en France, mais dans plusieurs contrées étrangères.

Après avoir organisé et gouverné sa Congrégation avec beaucoup de sagesse et de dévouement, la Mère Saint-Ignace, dont la vie était ornée de toutes les vertus, mourut à Lyon le 3 février 1837. Elle était âgée de 63 ans.

8

Extrait de « Histoire de la vie et des oeuvres du Père Joseph Rey », écrite par l'abbé René Garraud, Cîteaux 1891, p. 49-50, 54-55.

L'abbé René Garraud, curé de Prémieux, en entreprenant d'écrire son oeuvre, consulte quelques religieuses de Jésus-Marie qui avaient partagé la vie de la Servante de Dieu et qui avaient également connu le protagoniste. C'est pourquoi l'auteur est un témoin *de auditu a videntibus*. Les faits que nous révèle la biographie du Père Rey n'ajoutent rien de nouveau à ce que l'on sait déjà de la Servante de Dieu, mais ils reflètent son renom de sainteté.

« Époques mémorables et propres à exciter en moi les plus vifs sentiments d'amour, de reconnaissance et de confiance en Dieu, ainsi que les sentiments de l'humilité la plus profonde à la vue de mes misères :

« 1° Le jour que mon père et ma mère ont reçu la bénédiction nuptiale... 14° Le jour que j'ai été nommé aumônier de la *Providence* de Notre-Dame de Fourvière... 13 mars 1830... »

Cette maison avait été fondée en 1818 par une demoiselle Thévenin (=Thévenet), fille d'un riche Lyonnais qui, depuis longtemps, avait formé le projet d'ouvrir un refuge aux jeunes filles vicieuses de Lyon. Pendant les jours néfastes de la *Terreur*, cette charitable personne a vu arrêter, en vertu de la loi des suspects, deux de ses frères qui étaient allés grossir le nombre des victimes de la Révolution. Depuis cette époque, elle ne songeait qu'à se consacrer aux bonnes oeuvres. Dans ce but, elle s'adjoignit quelques personnes dévouées, se fit autoriser par les supérieurs ecclésiastiques et, sous le vocable de Jésus-Marie,[1] fonda une congrégation dans laquelle elle prit elle-même en religion le nom de Soeur Saint-Ignace. C'est dans cette maison encore naissante et dont les deux frères Coindre, prêtres lyonnais, avaient été les premiers aumôniers qu'on envoyait l'abbé Rey...

Les religieuses du Petit Séminaire de Verrières, on s'en souvient, n'avaient pas compris le caractère de Joseph Rey et s'étaient trompées sur son état de santé. Les préventions qu'il avait conservées à leur endroit provenaient aussi, nous devons l'avouer, de la grande défiance qu'il avait pour les femmes en général ...

Mais, disons-le en hâte, elles tombèrent bien vite, en ce qui concerne les religieuses, quand il vit à l'oeuvre ces saintes filles, si dévouées pour le prochain et si complètement appliquées aux devoirs austères de leur sainte vocation. Il avait d'ailleurs encore grand besoin de leurs soins, qui ne lui firent pas défaut ...

Dans cette mission nouvelle, où il entrait si généreusement, le futur fondateur du Cîteaux moderne allait trouver, sans s'en douter, sa véritable voie providentielle.

9

Témoignages de Jenny Rouiller, 1892, présentés par le Père Pierre Pousset. – De l'original conservé aux *A. G. Rome*.

Le Père Pierre Pousset, missionnaire des Chartreux, est le neveu d'un autre prêtre du même nom qui fut curé de la paroisse St-Bruno au temps où a vécu la Servante de Dieu. Après la publication de l'*Histoire*, quelques lecteurs crurent que le chapelain Pousset, dont

1 Comme il a été expliqué ailleurs, ce titre n'était pas le titre primitif de la Congrégation. Cf. *supra*, p. 182.

on parle dans cet ouvrage, était l'ancien curé de St-Bruno, et ils firent des commentaires au missionnaire Pousset sur la présumée attitude de l'oncle envers Mère Saint-Ignace. Désirant éclaircir l'équivoque, on le met en contact avec les religieuses de Jésus-Marie de Lyon. Plus tard, il présente par écrit la demande que, dans les publications futures, on mentionne les bons rapports qui ont existé entre le Père Pierre Pousset, curé de St-Bruno, le Père Coindre et la Servante de Dieu. (cf. Lettre conservée aux *A.G. Rome*). Il envoie en outre le témoignage que nous transcrivons ; celui-ci est dactylographié à cause du tremblement causé par son âge avancé qui ne lui permettait plus d'écrire, mais qu'il avait signé de sa main.

Outre le témoignage de Jenny Rouiller, témoin oculaire, celui de M. Pousset est intéressant, car il est un témoin *de auditu a videntibus*.

Pierre Pousset, fils de Pierre et d'Augustine Simonin, est né à Cordelle (Loire) le 27 décembre 1867. Il fut ordonné prêtre en 1892, entra dans la Société des Missionnaires des Chartreux et y fit le voeu de stabilité en 1896. Il a été professeur à l'école privée de la paroisse St-Bruno (1892-1897), vicaire (1898-1908) et puis curé de la même paroisse (1908-1939). Il fut nommé chanoine en 1935 et mourut en 1963.

La Révolution française de 1789 et les événements qui suivirent laissèrent la situation religieuse dans une douloureuse épreuve. Après les guerres impériales, la grande préoccupation de l'élite religieuse fut de créer des mouvements de restauration tout spécialement dans la jeunesse. Les historiens de la vie lyonnaise ont signalé, avec raison, le nombre considérable d'oeuvres sorties de la maison des prêtres des Chartreux à cette époque difficile ; pour n'en citer que quelques-unes : le Père Coindre fonde les Soeurs de Jésus-Marie et les Frères du Sacré-Coeur ; le Père Fournion, les Soeurs du Sacré-Coeur ; le Père Pousset, curé de St-Bruno, les Soeurs de la Sainte-Famille ; le Père Crevat, les Soeurs de Saint-François d'Assise, etc. Ce qu'il ne faut pas laisser dans l'oubli, c'est la coopération très active des Dames et Demoiselles qui furent les unes promotrices, les autres auxiliaires généreuses dans le mouvement d'apostolat de restauration autour du dôme de St-Bruno, à Lyon.

Entre toutes ces âmes d'élite, était Mlle Claudine Thévenet. Elle avait été cruellement éprouvée dans sa famille : un oncle maternel avait été guillotiné aux Terreaux et ses frères Louis et François, fusillés aux Brotteaux. Après la tourmente révolutionnaire, un élan d'apostolat l'entraînait à se dévouer à la restauration religieuse, surtout auprès de la jeunesse. La maison des Chartreux étant un centre actif de missions et de retraites, elle y trouva le Père Coindre. Ce

missionnaire ainsi que ses confrères étaient frappés de la quantité de jeunes filles que les épreuves religieuses, et la guerre spécialement, avaient apportées dans les familles. Il fut décidé qu'on recueillerait les jeunes filles délaissées dans une maison située « Allée des Cerisiers » (aujourd'hui n° 10, rue Maisiat). C'est là que Mlle Thévenet trouva l'épanouissement de son ardent désir de dévouement. Elle fut aidée de quelques amies que son zèle entraînait : Mlles Catherine Laporte, Pauline-Marie Jaricot, Clotilde Revel, Sophie Blanc, Jenny Rouiller ; ensemble, elles organisèrent un véritable centre d'éducation et se chargèrent de trouver des ressources. Mlle Jenny Rouiller, artiste fleuriste autant que généreuse, fut la dernière connue de cette phalange admirable. À plus de 80 ans, en 1892, elle parlait encore avec enthousiasme de l'Oeuvre de jeunes filles de *l'Allée des Cerisiers,* dirigée par Mlle Thévenet, qui venait elle-même à la proclamation des notes hebdomadaires ou mensuelles et apposait sa belle signature ferme et régulière sur le registre des appréciations des surveillantes ou professeures. J'ai vu, moi-même, sur un registre de notes scolaires, cette signature que nous vénérions. Ce registre, prêté en témoignage à une exposition des oeuvres lyonnaises en 1911, n'a malheureusement pas été rendu à la Providence St-Bruno qui en avait la garde.

L'abbé F. X. Pousset, qui fut l'aumônier de Mlle Claudine Thévenet, n'appartenait pas au diocèse de Lyon. Originaire de Franche-Comté, il aurait été, dit-on, ex-jésuite et réfugié à Lyon. Il ne fut vicaire ni à St-Bruno ni à la Maison des Chartreux. Les divergences de vue avec Mlle Thévenet s'expliquent, d'après la tradition, en ce que cet abbé F. X. Pousset, conseillé par quelques religieuses, voulait une vie de communauté plus contemplative ; Mlle Thévenet maintenait son esprit primitif d'apostolat et de zèle.

L'abbé Pierre Pousset, curé de St-Bruno, 1825-1856, n'a donc rien de commun avec cet abbé F. X. Pousset. L'abbé Pierre Pousset, curé et chanoine, soutint personnellement Mlle Claudine Thévenet, et son oeuvre naissante, et son esprit.

P. Pousset
Ch. S. B.

10

Mère Claudine Thévenet, fondatrice de l'Institut de Jésus-Marie, dans la *Revue Populaire*, 24, t. 47 (1894), p. 165, 172-175.

Nous reproduisons un article anonyme publié dans la *Revue populaire*, hebdomadaire catholique édité à Barcelone par l'abbé Félix Sarda y Salvany. À la page 165, on trouve un portrait de la Servante de Dieu ; aux pages 172-174, on peut lire un abrégé de la vie et de l'oeuvre de Mère Saint-Ignace. Elle était déjà connue en Espagne où la Congrégation avait fondé la première maison en 1850 et où, pendant huit ans, résida Mère Saint-Pothin dont on a parlé à plusieurs reprises. Cette maison avait aussi reçu la visite de Mère Saint-André, de Mère Sainte-Thérèse et d'autres religieuses qui laissèrent en Espagne le souvenir, encore très vivace de nos jours, des vertus de la Servante de Dieu.

Si on la compare aux lys florissants de l'Eglise, l'humble Congrégation de Jésus-Marie se développait alors de façon obscure et presque inconnue.

Sa vénérable Fondatrice, Claudine Thévenet, est née à Lyon en 1774. Fille de commerçants honorés et riches, dont elle hérita en même temps qu'une piété pure et solide une trempe d'âme virile, cette énergie céleste, germe précieux qui, caché dans la prospérité, germe, croît et se développe avec vigueur sous la forte impulsion des tempêtes de l'infortune.

Claudine avait dix-neuf ans quand, transformée en apôtre de la charité, elle trouva le moyen de pénétrer dans les prisons et de fortifier deux de ses frères que le sort malheureux désigna comme victimes à cause de leurs sentiments nobles et de leur foi religieuse. Les dernières paroles de ces fervents catholiques furent des paroles de pardon pour leurs ennemis, paroles dont Claudine se rappelait sans cesse pour maîtriser les sentiments de rancoeur ressentis au souvenir de tant d'horreurs.

Son zèle pour la gloire de Dieu était secondé avec efficacité par le Père Coindre.

Ce prêtre illustre était membre d'une société de vertueux missionnaires qui ont contribué au renouveau chrétien de la France par leur zèle infatigable. Mgr Donnet, archevêque de Bordeaux, disait de lui qu'il était digne d'une éternelle mémoire.

Au cours de ses voyages apostoliques, il avait compris l'urgente nécessité de pourvoir à l'instruction de la société naissante. Cultiver le coeur des enfants, éveiller l'amour de la vertu dans ces âmes innocentes, élever les jeunes intelligences à la connaissance de Jésus et de Marie, tels étaient les sentiments qui l'animaient et qui passaient de son esprit à son coeur.

Le prudent directeur vit des signes de la volonté de Dieu dans les qualités éminentes de Claudine. Il admira l'énergie de son caractère, sa grandeur d'âme, son tact en affaires, sa totale abnégation et sa sincère humilité. Persuadé que Dieu avait préparé cette victime pendant quarante ans, n'attendant que le moment du sacrifice, il lui dit un jour sur ce ton d'autorité qui révèle l'inspiration divine : « Le Ciel vous a choisie, soyez fidèle à son appel. » Son esprit en fut troublé et un grand combat se livra en son âme, mais l'oeuvre entreprise pour la gloire de Dieu, elle la termina dans l'obéissance et la soumission.

D'autres jeunes filles animées du même idéal s'associèrent à l'oeuvre de Claudine. La Vierge Marie les accueillit à l'ombre du sanctuaire de Fourvière, où la première maison de la Congrégation naissante s'était installée. C'est le 6 octobre 1818, fête de saint Bruno, que Mlle Thévenet et six de ses compagnes se virent entourées par douze orphelines, objets choisis de leurs soins.

C'est ce jour-là, à jamais cher à la Congrégation, que les premières Mères purent entonner le cantique de la Vierge et dire avec elle : *Magnificat anima mea Dominum... Quia respexit humilitatem ancillae suae...*

Ces âmes ferventes, en se consacrant à Dieu, s'efforcèrent de cultiver les vertus solides, prenant pour règle celle de saint Augustin, modelant leur esprit sur celui de saint Ignace. Obéissance et pauvreté, jointes à la simplicité et à la charité mutuelle, constitueront le caractère distinctif de l'Institut. Ces joyaux précieux qui brillèrent en Mlle Thévenet et en ses premières compagnes furent légués, tel un trésor de famille, à la postérité des religieuses qui devaient suivre leurs traces vénérables.

Elles reçurent l'autorisation d'émettre des voeux de religion, et quand la révérende Mère fondatrice revêtit la livrée du Christ, elle désira que chacune des religieuses choisisse un nom nouveau, afin qu'elles deviennent vraiment membres d'une même famille, oubliant ce qu'elles avaient été dans le monde.

En choisissant pour elle le nom de Marie Saint-Ignace, elle voulait attirer sur le nouvel Institut de Jésus-Marie cette vaillance que le Fondateur a su insuffler à la Compagnie de Jésus. À l'imitation du saint Patriarche, elle priait également pour qu'à ses filles soit accordée une faveur spéciale ; elle n'osa pas demander le don des persécutions, mais inspirée par sa profonde humilité, elle supplia le Seigneur d'accorder à l'Institut la grâce insigne d'une vie obscure, afin de mieux ressembler à ses divins modèles, Jésus et Marie.

Entre-temps, la nouvelle famille religieuse grandit ; en 1822, elle ouvre un premier pensionnat. Les vertus pratiquées par les nouvelles religieuses dans l'Église croissent également pour la consolation du Coeur de Jésus. La deuxième maison de la Congrégation fut acceptée par l'Évêque du Puy, celui-ci ayant su apprécier les vertus de la petite Congrégation.

Cependant, si le soleil de la prospérité brillait, ce ne fut que pour aider ces âmes généreuses à affronter de nouvelles luttes : le manque de ressources, des contradictions de tous genres qui, plus d'une fois, remplirent d'amertume le coeur de Mère Saint-Ignace, mais l'épreuve la plus douloureuse fut la mort du Père Coindre. Tout appui humain s'écroulait avec lui ; à partir de là, seule la confiance soutint le coeur de la révérende Mère qui se mit, ainsi que ses filles, sous la protection du divin Maître. Son espérance ne fut pas déçue ; le Seigneur prouva qu'il s'était constitué le soutien et le guide de ses épouses quand, onze ans plus tard, il appela à lui la sainte Fondatrice, et, après ce rude coup, il accorda à la Congrégation un développement plus important...